

COMMUNIQUE DE PRESSE

Améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap en Corse : lancement du dispositif « une Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT)

Suite aux recommandations du rapport de Denis Piveteau «Zéro sans solution» remis en 2014, la démarche «une Réponse Accompagnée Pour Tous » a pour objectif de répondre aux besoins d'orientation, d'accompagnement et de prise en charge des personnes en situation de handicap.

L'ambition du dispositif RAPT est de **proposer une réponse individualisée à chaque personne exposée à un risque de rupture de prise en charge**, pour lui permettre de s'inscrire ainsi dans un parcours de santé conforme à son projet de vie.

Une « Réponse Accompagnée pour Tous » se fixe en trois mots d'ordre :

1. **« Zéro sans solution »** : au moins une réponse, même imparfaite doit être apportée à toutes les personnes en situation de handicap ;
2. **Un « devoir collectif »** : la responsabilité de tous ;
3. **Le « parcours de vie »** : prioriser les besoins de la personne en situation de handicap et adapter les réponses pour préserver son bien-être et sa qualité de vie.

Des acteurs très mobilisés en Corse :

Le dispositif RAPT, et plus généralement le parcours des personnes en situation de handicap, figurent parmi les grandes priorités de l'ARS, la Collectivité de Corse, l'Éducation Nationale et la MDPH. Ces acteurs ont ainsi signé le 20 septembre à Ajaccio, une lettre d'engagement qui marque le lancement de la démarche RAPT en Corse. Ce partenariat fort permettra de mieux identifier les besoins et d'apporter des réponses adaptées aux attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches.



Les partenaires réunis pour le lancement du dispositif RAPT (de gauche à droite) : **Marie-Pascale SIMONI**, directrice générale adjointe en charge des affaires sanitaires et sociales à la Collectivité de Corse, **Joseph MAGNAVACCA**, directeur de la santé publique et du médico-social à l'ARS, **Lauda GUIDICELLI**, conseillère exécutive et présidente de la MDPH et **Jean-Louis MORACCHINI**, conseiller de la rectrice de Corse.

La réponse accompagnée pour tous est une **évolution profonde des pratiques professionnelles de tous les acteurs concernés**, institutionnels et gestionnaires d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Il s'agit de mettre en place :

- Une **coordination** plus étroite,
- Une **information** mieux partagée,
- Des décisions d'**orientation** mieux suivies et régulièrement **réévaluées**.

L'enjeu pour les acteurs mobilisés est de passer d'une logique de places à une logique de réponses, modulaires, adaptées et innovantes qui s'inscrivent dans les 4 axes de la démarche régionale à savoir :

Axe 1 : La mise en place d'un dispositif d'orientation permanent (DOP) ;

Axe 2 : Le déploiement d'une « réponse territorialisée accompagnée pour tous ;

Axe 3 : La création d'une « dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs ;

Axe 4 : L'accompagnement au changement des pratiques.

Prochain rendez-vous : Le 28 septembre à Corte, les acteurs locaux (institutionnels impliqués dans la prise en charge du handicap, représentants des établissements et services médico-sociaux et représentants d'usagers) installeront le comité de pilotage technique et engageront une réflexion sur la feuille de route du dispositif. Celle-ci fera l'objet d'une convention régionale dans les mois à venir.

Contact presse :

ars-corse-communication@ars.sante.fr

04 95 51 99 32